

## **Termes de Référence (TDR)**

### **Chercheur·e principal·e**

### **Étude de cartographie et d'analyse du système de l'aide légale en Tunisie**

#### **1. Contexte**

L’Institut Arabe des Droits de l’Homme (IADH) fait de l’accès aux droits, de l’accès à la justice et du renforcement des mécanismes d’aide légale un axe stratégique central de son action. À travers ses programmes de recherche, de formation, d’accompagnement institutionnel et de dialogue multi-acteurs, l’IADH œuvre à renforcer l’effectivité des droits humains, en particulier pour les personnes et groupes en situation de vulnérabilité.

Dans ce cadre, et en partenariat avec le Danish Institute for Human Rights (DIHR), l’IADH entreprend une étude nationale de cartographie et d’analyse du système de l’aide légale en Tunisie.

Cette étude vise à analyser le cadre juridique et institutionnel existant, à cartographier l’ensemble des acteurs intervenant dans la chaîne de l’aide légale, à documenter les pratiques réelles, les obstacles rencontrés et les disparités territoriales, ainsi qu’à identifier les leviers d’amélioration du système.

L’étude poursuit un double enjeu :

- Produire une lecture systémique et opérationnelle du dispositif national d’aide légale ;
- Alimenter la réflexion stratégique sur les perspectives de renforcement de l’accès à la justice et les partenariats futurs.

#### **2. Objectif général de la mission**

Assurer la supervision scientifique, méthodologique et analytique de l’étude nationale sur l’aide légale en Tunisie, et garantir la qualité, la cohérence et la pertinence stratégique des résultats et recommandations produits.

#### **3. Missions et responsabilités**

Sous la coordination de l’IADH, en lien avec le DIHR, et en collaboration étroite avec le/la Chercheur·e associé·e, le/la Chercheur·e principal·e sera chargé·e de :

- Superviser la conception méthodologique de l’étude ;
- Affiner la problématisation et les axes d’analyse ;
- Valider les outils de recherche ;
- Superviser et orienter les travaux du/de la Chercheur·e associé·e ;
- Conduire l’analyse du cadre juridique et institutionnel de l’aide légale ;

- Élaborer les recommandations stratégiques ;
- Participer à l'atelier de validation et intégrer les retours.

#### 4. Livrables attendus

- Rapport d'inception ;
- Contributions majeures à l'analyse et à la rédaction du rapport d'étude ;
- Support de présentation pour l'atelier de validation ;
- Rapport final consolidé.

#### 5. Profil recherché

- Diplôme universitaire en droit (Master minimum) ;
- Expérience professionnelle juridique confirmée (minimum 10 ans) ;
- Expertise avérée et récente en aide légale, accès à la justice ou droits humains ;
- Au moins trois expériences significatives de supervision ou coordination d'études et produits de connaissance ;
- Excellente connaissance du contexte tunisien.

#### 6. Candidature et modalités de soumission

Les candidat·e·s intéressé·e·s sont invité·e·s à soumettre :

- Un curriculum vitae détaillé ;
- Une note de compréhension et de proposition méthodologique (2 pages maximum).

La note devra démontrer la compréhension des enjeux de l'étude et proposer une approche méthodologique adaptée.

Date limite de soumission des candidatures : 29 janvier.

Le dossier complet devra être soumis **par courrier électronique** à l'adresse suivante :

[aihr.iadh@gmail.com](mailto:aihr.iadh@gmail.com)